

CSEC

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE EN BREF

12 & 13 dec. 2018



Un CSE central s'est tenu les 12 et 13 décembre. À l'ordre du jour notamment, le budget 2019 de France TV, les suites du projet de SVOD en association avec TF1 et M6 ("Salto"), ou encore l'info consultation au sujet du déménagement de l'antenne de France 3 Paris/ Île de France de Vanves au Siège de France TV.

SOMMAIRE

LIMINAIRE

- 1/ INFO CONSULTATION SUR LE DÉMÉNAGEMENT DE L'ANTENNE DE PARIS / ÎLE DE FRANCE
- 2/ OU EN EST LE PROJET "SALTO" ?
- 3/ LE BUDGET 2019
- 4/ LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE DES ANTENNES ET DES PROGRAMMES
- 5/ RÉORGANISATION DE LA COMPTA
- 6/ PROJET SUR LE PROGRAMME DESTINÉ À REMPLACER CERTAINS LOGICIELS EN FIN DE VIE
- 7/ LES MOYENS INTERNES DE FABRICATION
- 8/ FRAIS DE MISSION : LA DÉNONCIATION PROCHAINE DU LISSAGE ET DES FORFAITS
- 9/ POINT "OUTRE MER"
- 10/ FORMATION PROFESSIONNELLE
- 11/ AVENANT SUR LE CONTRAT SANTÉ
- 12/ LA FUSION DES RÉGIMES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRES AGIRC / ARCCO
- 13/ POINT SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Vos élus Force Ouvrière vous proposent en quelques lignes ce qu'il faut retenir de ces deux jours de débats.

En préalable, FO a revendiqué dans sa déclaration liminaire un droit à la sincérité dans les informations et les échanges avec la direction, mais aussi des primes de fin d'année (suite à l'annonce du président de la république) et une véritable reconnaissance pour les personnels en première ligne dans le conflit des "gilets jaunes"...

LIMINAIRE FO

De la sincérité des débats

Liminaire de Force Ouvrière au CSE CENTRAL du 12 décembre 2018, devant la Présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci.

« Le législateur a profondément modifié les prérogatives des élus : Ils doivent désormais être informés et consultés sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sur

sa situation économique et financière, et sur la politique sociale, les conditions de travail et d'emploi. Sur l'ensemble de ces points, vous leur devez Mesdames et Messieurs les dirigeants de France Télévisions, une information honnête, complète et sincère.

Autant le dire tout de suite, pour l'instant Force Ouvrière n'est pas satisfait de la tournure que prend ce CSE Central.

Concernant par exemple, la nouvelle organisation de la Direction Générale des Antennes et des Programmes (qui concerne tout de même un peu moins de 500 personnes). Alors qu'ici même en séance, la direction générale annonçait que cette nouvelle organisation n'impacterait pas l'emploi et que « tout cela se ferait à iso-effectif », notre organisation syndicale reçoit de nombreux témoignages de personnels de cette DGDAP qui reçoivent actuellement des lettres les incitant plus ou moins à quitter l'entreprise. Selon nos calculs, sur la base du budget 2019, notre syndicat estime que c'est environ 40 postes qui devraient être supprimés. La direction nous aurait-elle menti ?

Concernant la stratégie de France Télévisions, comment ne pas évoquer les dossiers lourds, qui n'ont même pas été évoqués dans cette instance et qui sont pourtant déterminants pour l'avenir de notre entreprise ? Le retard de Salto (alors qu'Amazon lance en force son « prime video »), l'arrêt de nos programmes sur Youtube, la volonté de la direction de faire le ménage dans ses marques numériques, la préparation d'un 3ème feuilleton quotidien OPJ, Pacifique Sud, (une nouvelle série qui sera tournée en Nouvelle-Calédonie, et diffusée sur Nouvelle Calédonie la 1ère et l'ensemble du réseau outre-mer de France Télévisions), la fusion des Branches de la télédiffusion du public et du privé (qui va forcément impacter sur nos conventions collectives), les météo que vous commencez à externaliser sur France 3 malgré un accord de réinternalisation de nos moyens... Pourquoi ces sujets ne sont-ils pas abordés légitimement avec les élus ?

Et que dire des 3 plans sociaux qui se construisent actuellement sans que nous n'ayons aucune information ? Le plan sourd des CDD et CDDU qui voient leurs contrats arrêtés du jour au lendemain : combien sont-ils à avoir perdu leur emploi ? Le plan social issu de l'ex-COM dont nous respectons toujours les objectifs mais sans les moyens. Combien de

suppressions de postes au total depuis sa mise en place ? **Pour notre part, nous estimons que fin 2019 ce sont quasiment 400 emplois qui auront disparus.** Enfin, le prochain plan « incitatif » dont les chiffres, évoluent au gré des négociations avec les tutelles : **aujourd'hui, la presse parle de 1000 départs.**

Nous en venons à l'actualité du moment, les récentes déclarations du Président de la République dans la crise des gilets-jaunes.

Comme vous l'avez sans doute entendu, Monsieur Macron propose plusieurs dispositifs salariaux dont FO est le porte-voix depuis plusieurs années. L'objectif est évidemment de retrouver du pouvoir d'achat. Car évidemment, comme nous n'avons pas arrêté de le marteler, **vos salariés sont aussi douloureusement touchés par la baisse de leur pouvoir d'achat : aucune augmentation générale des salaires, des évolutions de plus en plus rares, des primes quasi-inexistante. La seule reconnaissance dans le travail, c'est le salaire.** Vous devez donc agir aussi dans ce domaine.

C'est pourquoi (comme à chaque fois que nous nous voyons) nous renouvelons **notre revendication d'un 13ème mois, un mois complémentaire de salaire pour les Personnels Techniques et Administratifs.** Il n'est pas normal que, dans une entreprise comme la nôtre, il y ait encore des dispositifs salariaux discriminants suivant sa catégorie sociale. Air France a résolu le problème, nous devons être capables de le faire aussi.

Dans l'attente, **nous réclamons une prime de fin d'année pour tous les salariés.** Le Président a assuré qu'elle serait défiscalisée : c'est le moment d'en profiter. Les organisations syndicales FO et CGT (qui gèrent le restaurant d'entreprise du Siège) ont annoncé qu'ils donneraient cette prime aux salariés concernés. S'ils le font, c'est que vous pouvez le faire aussi. Nous voulons une réponse de votre part sur ce point précis de la prime de fin d'année, Madame la Présidente, car il y a urgence.

Enfin concernant, les heures supplémentaires défiscalisées, nous vous engageons à bien réfléchir aux conséquences que cela pourrait avoir dans nos organisations de travail pour tous les personnels en forfait-jour. Nous vous prédisons un retour très rapide au décompte horaire.

C'est pourquoi nous pensons que **vous ne pourrez pas vous couper d'une future négociation sur nos dispositifs salariaux à France Télévisions.** Il faut les équilibrer, les rendre plus dynamiques, et aussi redonner à l'encadrement sa responsabilité : pouvoir donner des primes pour les efforts fournis. **La récompense du travail, une partie de la motivation des personnels, passe par là.**

Puisque nous aussi nous vous devons de la sincérité, nous voulions vous dire que **de nombreux journalistes FO ont été choqués par les déclarations du directeur de l'information après la journée d'émeutes des gilets jaunes le 8 décembre dernier : « Merci pour votre travail. Maintenant une douche et au lit! ».** Depuis 3 semaines, des équipes de reportages sont insultées, injuriées, poursuivies à coups de barres de fer, menacées ... Plus que l'humour paternaliste, **les équipes, partout sur le territoire ont souvent risqué leur intégrité physique.** Les tensions ont été très nombreuses. Ces personnels attendent de la direction une prime en reconnaissance pour le courage dont ils ont fait preuve, et ils

attendent aussi d'être défendus. **C'est le rôle du management : sécuriser et défendre.** Nous souhaitons donc connaître le nombre de plaintes déposées sur tous les territoires et nous souhaitons être informés de leurs suites.

FO condamne fermement et solennellement toutes les agressions contre nos confrères. Nous rappelons que s'attaquer à des journalistes, c'est s'attaquer à la liberté de la presse, à la propagation des opinions, à l'exercice de la démocratie.

Toutes ces questions sont légitimes, Madame la Présidente.

Nous savons que Chat échaudé craint l'eau froide. Qu'ici même, dans l'ancien CCE, des syndicats –aujourd'hui minoritaires- ont joué avec le feu en mettant à mal notre entreprise, en divulguant des fausses informations ou en vous prêtant des déclarations qui n'étaient pas les vôtres. Ils avaient l'objectif de casser notre entreprise. Ils avaient l'objectif de vous détruire personnellement, vous « l'ex-orange » comme ils disent. Des hauts cadres frustrés ont pris leur parti, nous le savons, ils ont participé à la fuite d'informations stratégiques. Aujourd'hui, ils cherchent à faire annuler le résultat des élections professionnelles par tous les moyens. Au total, nous devons être à une vingtaine de procédures... Un cas unique dans l'histoire du syndicalisme de notre entreprise !

FO est révolté. Révolté de devoir utiliser de l'argent de ses adhérents pour devoir défendre ses intérêts et l'intérêt de l'entreprise. Ces moyens seraient tellement utiles pour d'autres causes.

Heureusement, nous croyons que la défiance qui pouvait exister entre une partie de l'instance et vous est révolue. Les méchants, les casseurs ne sont plus là. Il faut recouvrer entre nous et vous la sincérité des débats. Si des points sont délicats n'hésitez pas à demander la confidentialité mais Madame la présidente, vous nous devez la vérité, toute la vérité, sans far, ni artifices. » ●

Suite aux déclarations liminaires, la présidente a répondu aux différentes questions, et notamment à celles de FO : **pas de prime de fin d'année, pas de prime pour saluer le travail des équipes sur les mouvements des "gilets jaunes"**... Le CSE central s'est enchaîné ensuite par le projet de restructuration de grande ampleur impliquant une **volonté d'engager une rupture conventionnelle collective, et de revoir notre accord du 28 mai 2013.** La suite sera l'engagement de négociations dès début janvier : c'est à ce moment que nous connaissons plus précisément ce que la direction compte "mettre sur la table" et d'où les fonds proviennent.

● [« Pas de cadeaux de Noël pour les salariés de France Télévisions »](#)

● [« Restructuration d'une grande ampleur à Francetv :
Qu'apprend-t-on exactement ? »](#)

1/ INFO COFNSULTATION SUR LE DÉMÉNAGEMENT DE L'ANTENNE DE PARIS / ÎLE DE FRANCE

La direction a rappelé le contexte : 2 incendies en 2016 et 2017, nécessitant de quitter les locaux de Vanves encore plus vite que prévu. Une étude a été engagée, préconisant l'implantation au Siège, ainsi que le maintien de l'existence de la direction régionale, avec la préservation de l'identité visuelle et aucun changement visible pour le téléspectateur. Il est prévu que Certains élus se disent totalement hostiles, considérant que pour fabriquer de la TV régionale, il faut des locaux propres. D'autres soulèvent la dilution du personnel technique parmi les effectifs du Siège. La direction précise néanmoins que les conditions de travail seront harmonisées, ce qui pourra se traduire pour certains par des avantages substantiels.

Pour FO, la situation ouvre aussi le "champ des possibles", offrant des opportunités, pour des personnels intéressés, de se livrer à d'autres activités de France 2 à France Info, en passant par France 3 ou les Sports.

Une expertise a été commanditée pour évaluer les différents aspects du projet.

 [Délibération projet expertise Vanves](#)

2/ OU EN EST LE PROJET "SALTO" ?

Pour rappel, il s'agit de la plate forme de SVOD, commune à TF1, M6 et France TV. À ce jour, le projet est bloqué : il y a besoin d'obtenir une notification de l'autorité de la concurrence (en raison du fait que les 3 acteurs représentent à eux trois de l'ordre de 90% du marché publicitaire TV).

5

Le souci, c'est que cette procédure peut prendre 6 mois, voire davantage...alors que dans le même temps, la concurrence des GAFKA avance à grands pas.

Pour autant, les porteurs du projet y croient ; il y a un vrai intérêt pour les fictions françaises. Et l'offre pourrait s'élargir à d'autres formats : le documentaires, l'animation...

Sachant que les œuvres Françaises restent très "discrètes" chez les autres : mois de 10% chez Netflix, 14% chez Amazon, 33% chez SFR et 36% chez OCS.

FO a revendiqué la gratuité de cette offre pour les salariés de France TV. En retour, la direction nous a précisé qu'il était encore trop tôt pour pouvoir nous répondre.

 [Avis projet SALTO](#)

3/ LE BUDGET 2019

Alors qu'il n'évoque nullement le plan de restructuration énoncé dès le début de l'instance, les élus constatent que les comptes 2019 seront en baisse de 26 millions d'euros, et ne comportent plus un centime de la Taxe Copé (pourtant créée pour compenser la suppression de la pub après 20h !).

Les ressources publiques sont désormais sous la barre des 2,5 milliards (et l'ensemble s'élève à 2,854 milliards).

Parmi les économies, le sport est en baisse de 8 millions, tandis que les émissions de flux sont en économie de 25 millions.

Un domaine reste sanctuarisé : la création (avec désormais une saturation complète des 12,5% de part dépendante, grâce au feuilleton de France 2).

Le numérique, lui, sera aux alentours de 114 millions : nous sommes encore loin du doublement annoncé pour 2022.

En séance, à une question de FO, la présidente a laissé entendre qu'elle envisageait de demander la renégociation du contrat d'objectifs et de moyens passé avec l'Etat.

 [Avis budget 2019](#)

4/ LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE DES ANTENNES ET DES PROGRAMMES

FO fait part de nos premiers retours depuis la publication des nouveaux postes. Certains salariés ont le sentiment de se sentir "sur la touche". La direction répond à cela que "chaque salarié concerné se verra proposer un poste, et aucune rétrogradation ne sera subie".

Les élus ont adopté un avis défavorable, considérant qu'il appartient à la direction d'apporter des réponses à des questions qui restent posées.

 [Avis Réorganisation DGDAP](#)

5/ RÉORGANISATION DE LA COMPTA

Une réflexion est engagée pour ne faire plus qu'une seule direction des différents services comptables. Le schéma futur n'est pas encore définie, et donc aucune fiche de poste des nouvelles fonctions n'est encore publiée. Le sujet n'est pas évident, car certains salariés sont attachés à leur organisation actuelle, avec la proximité qui va avec...tandis que d'autres sont partants pour des tâches plus spécifiques sur un périmètre élargi. Quel sera le choix retenu ? Personne n'est déterminé, mais une chose est sûre : la direction devra choisir entre l'une des 2 hypothèses.

6/ PROJET SUR LE PROGRAMME DESTINÉ À REMPLACER CERTAINS LOGICIELS EN FIN DE VIE

Il s'agit de remplacer des logiciels tels que Gilda ou Mona Lisa, qui arrivent en fin de vie. Les élus ont soulevé notamment la question de la traçabilité des images, et les accès des journalistes à leurs rushes.

Pour la présidente, nous avons tout intérêt à limiter au maximum toutes les particularités. Elle considère en effet que des logiciels proches des modèles de série pourront plus facilement bénéficier des nombreuses innovations proposées par les fournisseurs.

FO a demandé quel était le calendrier, et qu'il soit possible de constituer une commission Nouvelles Technologies élargie (avec des journalistes, peu nombreux, en général, dans cette commission), et ce, avant que les appels d'offres soient lancés.

La direction a accepté.

7/ LES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

Les élus ont pris connaissance du retour de la commission de suivi des MIF, celle-ci faisant suite aux conclusions des 11 groupes de travail.

L'un des sujets, c'est le recrutement en retard par rapport aux objectifs à Vendargues et au Franay. La direction répond à cela que des jurys (composés de pros et de RH) vont être recomposés dès janvier. Sachant que l'activité est bonne : compte tenu du succès, il a été décidé que le feuilleton continuerait pendant l'été. Pour l'anecdote, Delphine Ernotte nous raconte la visite d'une députée à Vendargues et Sète (où le feuilleton de TF1 est tourné) : cette élue a été impressionnée par ce qu'elle a vu à Vendargues.

L'autre sujet, c'est le projet de reconverter Bordeaux comme site pilote pour des fictions numériques. Un 1er projet va être engagé, avec 8 personnes qui vont être détachées pour un tournage au mois de janvier. Tous sont des salariés de Bordeaux, sauf la maquilleuse, venant de Lille. Le tournage s'effectuerait sur 1 semaine (contre 22 jours pour une fiction traditionnelle).

8/ FRAIS DE MISSION : LA DÉNONCIATION PROCHAINE DU LISSAGE ET DES FORFAITS

La direction nous annonce qu'elle veut mettre fin à ces 2 pratiques : dès avril prochain pour le lissage, et dès juillet pour les forfaits.

Le lissage, c'est ce qui permet aujourd'hui de cumuler les plafonds d'une même journée (et donc de dépasser d'autant sur un repas ou sur la nuit si nous avons fait moins sur un autre). Mettre fin au lissage posera donc des problèmes, notamment pour les missions à Paris (avec des prix d'hôtel dépassant souvent le niveau du plafond). La direction entend, et reconnaît qu'il faudra des discussions conduisant à l'augmentation des plafonds.

De longs débats se sont engagés ensuite au sujet des forfaits. Pour FO, cette réforme risque de coûter plus cher à l'entreprise, car cela va inciter les salariés à consommer, et dépenser davantage. La direction répond que son objectif n'est pas "de faire des économies" mais d'aller vers plus de transparence : "que la réalité des frais remboursés corresponde à la réalité des frais engagés". Avec aussi une volonté de plus grande simplification. Le sujet est pas clos, puisque des discussions vont s'engager avec les organisations syndicales.

9/ POINT "OUTRE MER"

Les membres de la commission Outre Mer ont mal vécu l'absence non excusée du directeur du réseau, alors que des points importants étaient à l'ordre du jour, parmi lesquels le projet Horizon 2020. De ce fait, les travaux préparatoires au traitement de ces sujets n'ont pas

pu avoir lieu. Certains élus rappellent l'importance des chaînes, de plein exercice, dans leurs territoires, en matière d'audience et de lien social. Ils attendent donc un dialogue social de qualité. La direction a proposé que cette commission puisse de tenir dès la mi janvier, pour un traitement du point au prochain CSE central.

10/ FORMATION PROFESSIONNELLE

Les nouveaux élus ont pris connaissance des travaux de l'ancienne commission "emploi formation" du CCE. Celle-ci avait planché sur le bilan du plan de formation 2017, le bilan à mi parcours de celui de 2018, et sur les orientations pluriannuelles à venir.

2017 s'était traduit par une baisse de budget par rapport à 2016 : nous nous sommes retrouvés à celui de 2015. Ceci s'expliquait notamment par des fins de programme (notamment les formations I Média) et des reports d'activité sur 2018. Mais les équipes ont su trouver des solutions pour compenser les pertes de budget.

Même constat en 2018 : on peut considérer que les "périodes de professionnalisation" ont sauvé le plan 2018...ce qui ne sera plus possible à l'avenir, puisque ce dispositif disparaît avec la réforme de la formation. 2019 va en effet être un bing bang, avec un changement de logique : des "droits individuels garantis individuellement, plutôt que collectivement" ! Et surtout une volonté d'accorder des dispositions aux publics peu formés (jusqu'à bac + 2), ce qui nous concerne guère à France TV.

Les élus ont donc salué le travail des équipes, via des avis positifs. Mention particulière aux équipes de l'université France TV, qui ont accueilli 68% des personnes formées, et dont l'existence doit absolument être préservée !

11/ AVENANT SUR LE CONTRAT SANTÉ

Audiens s'appuie sur les évolutions règlementaires dans les obligations de prise en charge pour solliciter une augmentation de 3% des cotisations, permettant le maintien des garanties actuelles, jugées assez "haut de gamme" par rapport à ce qui se pratique sur le marché.

Sans cette augmentation, l'assureur pourrait baisser notre niveau de garantie, voire dénoncer le contrat.

FO a demandé que cette augmentation puisse être prise en charge par l'employeur : la direction nous a répondu que ce n'était pas possible.

Cette augmentation est d'un peu moins de 2 euros par mois (pour la part patronale, et pour la part du salarié).

En marge de ce point, FO est revenu sur la question de la possibilité d'une surcomplémentaire. La direction nous dit que les propositions obtenues à ce jour ne sont pas satisfaisantes : entre 11 et 30 € de cotisations PAR PERSONNE, ou 57 € par famille, ce qui n'intéresserait pas grand monde. Il y a des explications : à la différence du contrat "de base", il y a beaucoup moins d'effet "mutualisation". FO reviendra sur ce sujet très bientôt.

12/ LA FUSION DES RÉGIMES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRES AGIRC / ARCCO

Plus qu'un seul régime désormais ! Il en sera fini au 1er janvier de cette spécificité dont les cadres disposaient. Une conversion des points "retraites" va être effectuée (à iso valeur). Et des modifications des valeurs de cotisations vont être pratiquées : il va falloir payer un peu plus pour cotiser la même chose ! Bonjour le pouvoir d'achat en 2019 !

Sur cela aussi, nous reviendrons très bientôt...

13/ POINT SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le CSE central s'est achevé sur ce constat : aucun problème technique rencontré. La préfiguration sur les paies de novembre s'est bien passée,

Au total, ce sont 11.840 lignes qui ont été adressées par l'administration fiscale.

Par ailleurs, les services de paie ont adressé des communications régulières aux salariés, et ont suivi plusieurs formations théoriques et pratiques.

Enfin, l'année 2018 va faire l'objet d'un traitement spécial : la volonté est que tous les éléments de paie pour 2018 soient bien en 2018.

Toutes les équipes seront donc particulièrement actives en cette fin d'année...qui approche à grand pas.

Certes, les nouvelles sont loin d'être excellentes, néanmoins toute l'équipe de FO France TV vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

Vos élus FO au CSEC

Éric Vial - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Océan Grenier - Bernadette Balland

Représentant Syndical FO au CSEC : Bruno Demange